

ENGAGEMENT

Le forfait est réservé aux élèves du Poney Club Larzac et Vallées à jour de leur cotisation (avance sur consommation valable 12 mois) et de leur licence Fédérale

C'est un Engagement qui s'étend au minimum de la date d'inscription au 30 Juin de chaque année.

Il doit être réglé dans son intégralité par des chèques déposés dès l'inscription et qui seront encaissés au début de chaque mois.

Donc, sauf cas de force majeure justifié par une demande écrite accompagnée d'un document attestant de l'incapacité du cavalier à pratiquer l'équitation (certificat médical, attestation de déménagement...), le forfait ne pourra être annulé et sera dû.

Son tarif est identique chaque mois qu'il s'agisse d'un mois de quatre ou cinq semaines et donne accès à une leçon d'équitation par semaine.

Seules les séances décommandées **24h** à l'avance seront rattrapées.

En cas d'absence de ma part, plusieurs dates et heures de rattrapage vous seront proposées.

Si vous souhaitez monter davantage (même ponctuellement : vacances...) prenez la carte 2^{ème} heure au tarif avantageux .
Je reconnais avoir pris connaissance et approuver le règlement intérieur.

Signature précédée de Lu et approuvé

Date